

## Municipalité de la Paroisse de Sainte-Hénédine



Aux contribuables de la susdite municipalité

### AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,

**Yvon Marcoux de la susdite municipalité,**

(Directeur général & greffier trésorier)

Avis public est donné qu'une assemblée publique de consultation sera tenue au sous-sol du salon funéraire le 18 novembre 2024 à 19h30 sur un projet de règlement visant la possibilité de réduire le nombre de conseillers ou conseillères de six (6) à quatre (4) à partir de l'élection générale de 2025 dans le cadre du projet de loi 57 sanctionné le 6 juin 2024, (loi visant à protéger les élus municipaux et à favoriser l'exercice sans entraver de leurs fonctions en modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal)

Une copie du projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal et sur le site de la municipalité.

**Donné à Sainte-Hénédine ce seizième (16<sup>e</sup>) jour du mois d'octobre deux mille vingt-quatre.**

Yvon Marcoux,  
Directeur général, greffier trésorier